



FLASH ÉCO DU PATRONAT

Du 06 au 10 juillet
2026



**Cité OUA,
Bvd Eyadema,
07 BP:12429 - Lomé
Tel: +228 22 55 80 55
79 60 32 86/87
www.cnp.tg**

Le CNP-Togo, aux côtés du secteur privé



FLASH ÉCO DU PATRONAT

Du 06 au 10 juillet 2026

Marché financier régional de l'UMOA : Le Togo enclenche une nouvelle émission de titres pour mobiliser 25 milliards FCFA

Les titres, d'une valeur nominale de 10 000 FCFA, sont constitués d'Obligations assimilables du trésor (OAT) à des maturités de 3, 5 et 7 ans, assorties de taux d'intérêt respectifs de **6,15 %**, **6,35 %** et **6,50 %**. Cette émission constitue la première intervention du Trésor public togolais sur le marché des titres publics au cours du mois de juillet, avec un objectif de mobilisation de ressources de 55 milliards de FCFA.

Source : [Togo First](#), du 06/07/2026

Niveau de revenu : Le Togo intègre la catégorie intermédiaire selon la nouvelle classification de la Banque mondiale

Cette classification fondée sur le **revenu national brut (RNB)** estimé à **1400 dollars USD**, consacre l'accession du Togo à la catégorie des **pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure**, reflétant la robustesse de sa dynamique de croissance économique. Le pays rejoint ainsi le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal au sein de cette catégorie de revenus.

Source : [Portail officiel de la République Togolaise](#), du 06/07/2026

Démographie des entreprises : le flux de création en hausse

Au cours du premier semestre 2026, **8 129 nouvelles entreprises** ont été immatriculées, enregistrant une **hausse de 25,9 % en glissement annuel**. Cette dynamique entrepreneuriale, principalement impulsée par les **opérateurs nationaux**, qui représentent **80 % des créations d'entreprises**, intervient dans un contexte caractérisé par deux années consécutives de ralentissement.

Source : [Togo First](#), du 07/07/2026

Sanctions pécuniaires : Une banque Togolaise contrainte à verser 300 millions de francs CFA à la commission bancaire de l'UMOA

Cette double sanction fait suite à des insuffisances relevées en matière de gouvernance d'entreprise et de dispositif de gestion des risques. La Commission bancaire s'est toutefois abstenue de divulguer l'identité de l'établissement concerné, entretenant ainsi une forte incertitude auprès de sa clientèle.

Source : [Republic of togo](#), du 07/07/2026



FLASH ÉCO DU PATRONAT

Du 06 au 10 juillet 2026

Dialogue Public-Privé : 1ere réunion du Comité technique de concertation État-Secteur privé pour le compte de l'année 2026

Cette rencontre constitue un cadre d'échanges permanent des acteurs publics et privés. Elle s'est essentiellement penchée sur le rapport d'activités de l'année écoulée et a notamment permis de faire le point sur plusieurs dossiers en cours tels que l'opérationnalisation des commissions de recours, la poursuite du processus d'apurement de la dette intérieure, les préoccupations liées à la fiscalité applicable aux entreprises des télécommunications, de l'Internet et des communications électroniques, ainsi que la revalorisation des loyers des terrains situés dans la zone portuaire.

Source : [CNP-Togo](#), du 08/07/2026

Mobilisation de l'épargne nationale : le gouvernement crée une Caisse des dépôts et consignations

L'adoption du projet de loi portant création de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) vise à renforcer la mobilisation et la gestion sécurisée des ressources financières nationales. Cette nouvelle institution contribuera au financement durable des projets structurants et au soutien des investissements stratégiques en faveur du développement économique.

Source : [Conseil des Ministres](#), du 08/07/2026

Climat des affaires : réforme des juridictions commerciales pour une justice plus performante

Le gouvernement a adopté un projet de loi visant à moderniser le cadre juridique des juridictions commerciales afin d'accélérer le traitement des litiges et de renforcer leur efficacité. Cette réforme devrait améliorer la sécurité juridique des investissements, renforcer la confiance des opérateurs économiques et consolider l'attractivité du climat des affaires.

Source : [Conseil des Ministres](#), du 08/07/2026